

L'association « Le Fils prodigue » qui est à l'origine de « la Maison Béthanie », est régie par la loi de 1901 reconnue d'utilité publique et avec le soutien de l'Eglise catholique de Rouen. Elle fut créée par des personnes sortant de détention et des personnes qui leur étaient proches, dans le but d'accompagner les frères et sœurs détenu(e)s et ex-détenu(e)s, leurs familles et leur entourage. Elle est constituée de personnes ayant connu la détention, de leurs familles, d'amis et de bénévoles proches du monde carcéral.

Elle a pour but l'accompagnement des personnes libérées, (effectivement, en libération conditionnelle ou provisoire) dans leur recherche de réinsertion et d'humanisation en se basant sur la vie en communauté et le soutien mutuel.

Avec les membres de l'association, elle vise aussi à renforcer les liens de solidarité entre les personnes libérées, les compagnons ou les compagnes restés en détention et à favoriser le réapprentissage de la vie en société (activités, logement, prise de responsabilité, lien social...) dans l'espoir d'éviter la récidive, le risque de devenir SDF et l'exclusion de la société.

Lors de la sortie de prison on se sent très vite désorienté, désemparé... de là est née l'idée de créer cette association.

La Maison Béthanie



SOUTENEZ L'ASSOCIATION « LA FRATERNITÉ DU FILS PRODIGE »

*Les dons sont déductibles des impôts ;
par chèque (de préférence) à l'ordre de :
« Fraternité du fils prodigue » MERCI*

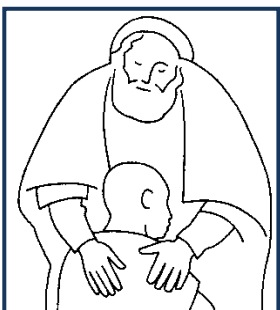
« Maison Béthanie »

7 Allée du Val Engrand
76160 Saint Leger du Bourg Denis
Tel : 09 86 70 69 22

Contacts :

- **Pour les personnes incarcérées :**
Par les aumôniers catholiques de la Maison d'arrêt de Rouen.
- **Pour les personnes intéressées, les services sociaux, etc... :**
Jean-Marie Lemercier : **06.80.07.77.73**
email : **maison.bethanie76@gmail.com**

La Fraternité "le Fils Prodigue"



Fraternité du fils prodigue

L'association le Fils prodigue

But : Créée par des anciens détenus et un aumônier l'association veut permettre à des personnes ayant connu la prison et à leur entourage de se retrouver pour partager, s'encourager, s'entraider, prier ensemble...

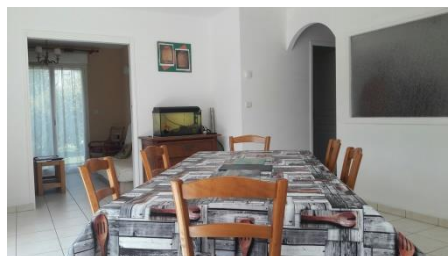
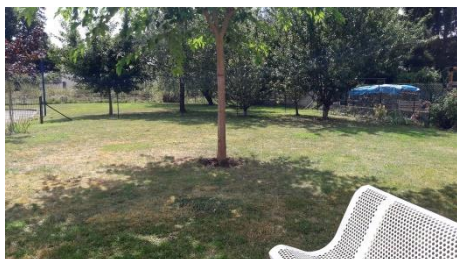
Structure et fonctionnement

- **Association loi 1901 reconnue d'utilité publique**
- **Avec le soutien de l'Eglise Catholique du diocèse de Rouen**
- **Au bureau :**

Président : François LEGOIS
Secrétaire : Annick HUSSON
Trésorière : Annie CAHU

Les membres se réunissent une fois par mois pour un partage de vie, un temps de prière pour ceux qui le désirent et un repas convivial.

Association loi 1901
Reconnue d'utilité publique N° WALDEC : W763003248
N° de parution au journal officiel 2007033 le 06/08/2007
Activité : Intervention sociale
N° SIRET : 803 994 862 00016



La Maison Béthanie

La Maison Béthanie

But : Créé par l'Association du Fils Prodigue "la Maison Béthanie" est un lieu d'accueil pour des hommes sortant de prison et n'ayant pas de lieu pour les recevoir.

Structure et fonctionnement

- **Une Structure** créée par l'association du Fils Prodigue en février 2009
- **Une équipe de Responsables** assure l'accueil et la gestion du lieu de vie au quotidien. Actuellement 7 bénévoles se relaient pour qu'il y ait en permanence un membre de l'association présent 24h/24.
- Une personne est choisie comme responsable de la communication :
 - Actuellement : Jean-Marie LEMERCIER
Tel : 06 80 07 77 73

